

Le plateau de la Bade

Distance

↔ 5.5 km

Durée

🕒 1h45

Difficulté

📈 Facile

Dénivelé

📈 +135 m

Balisateur

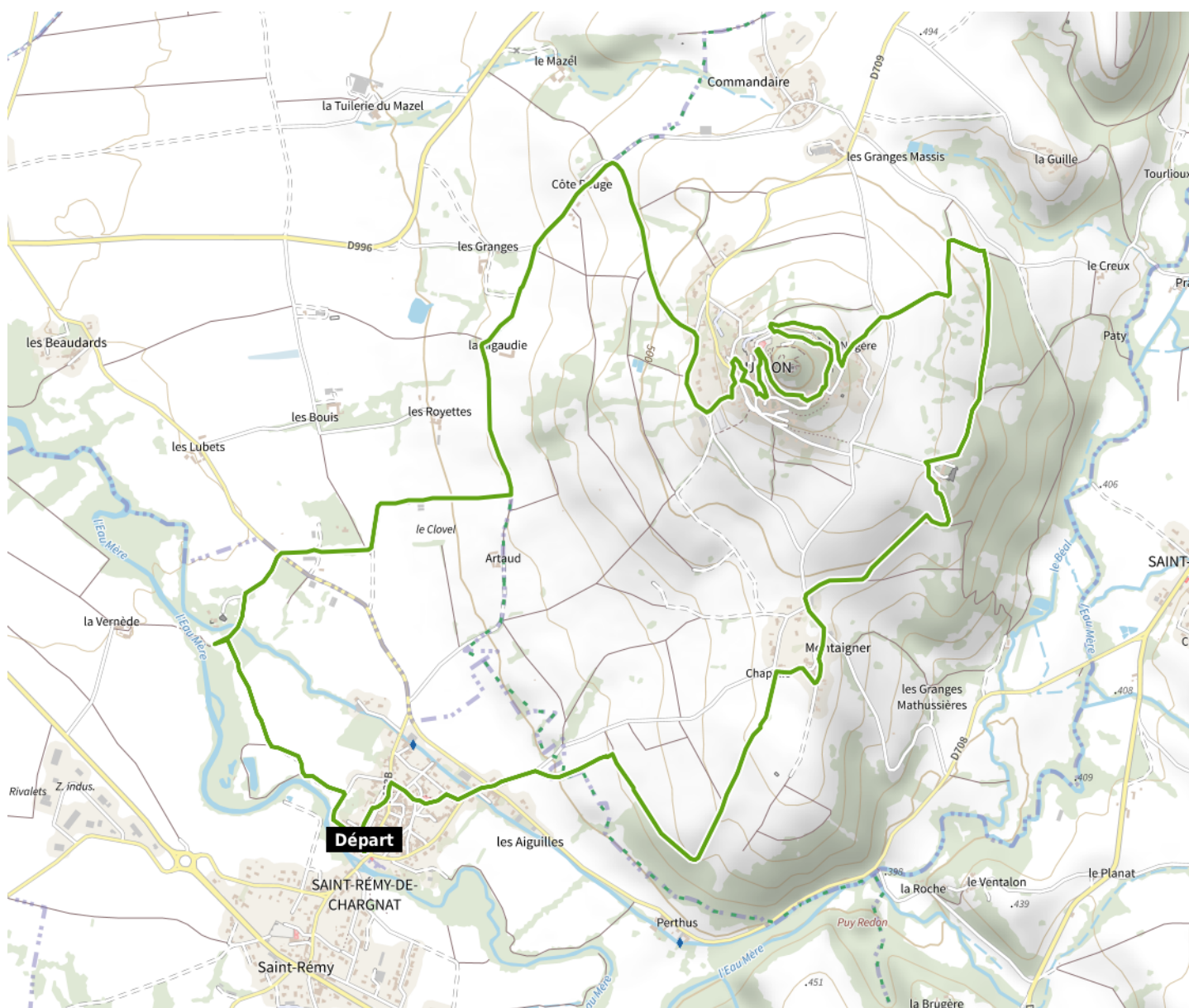
📏 Bleu

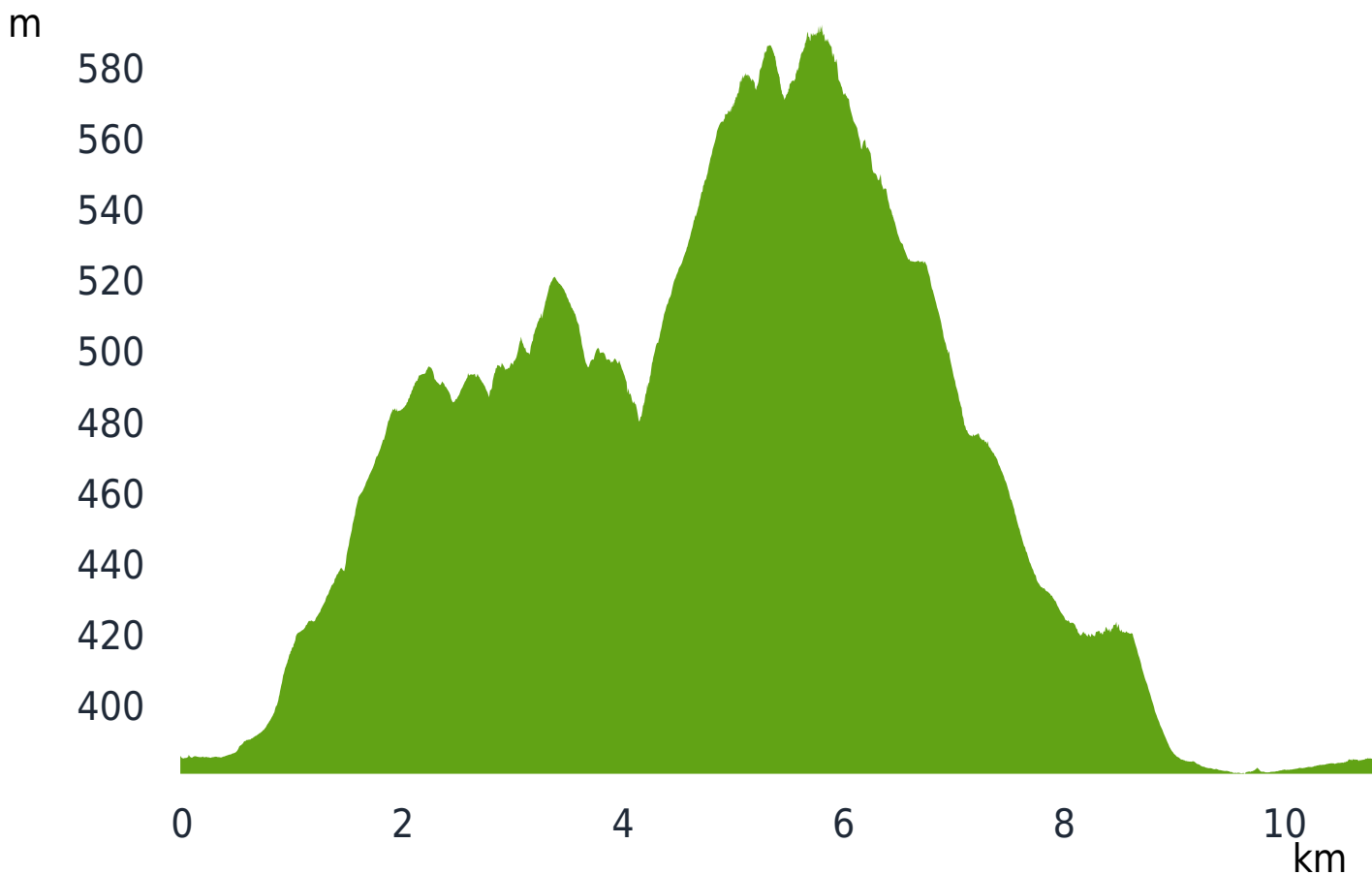


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Blanzat

Adresse de départ

Monument aux morts - Église

63112 Blanzat

Accès au point de départ

Direction Blanzat, commune situé à 10 km au nord de Clermont-Ferrand. Panneau de départ derrière l'église.

Accès à Blanzat bus ligne 24 "Champratel-Blanzat", arrêt Fradière.

Description du parcours

Le chemin de randonnée serpente entre les vignes et les vergers offrant des vues exceptionnelles sur le versant nord des côtes de Clermont, la faille de Limagne et les volcans de la chaîne des Puys.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du monument aux morts derrière l'église se diriger en face rue de la Libération et continuer tout droit en direction du cimetière. Poursuivre à gauche rue de Reilhac sur environ 750 m. Franchir un petit ruisseau et aller jusqu'au croisement.

Étape 2 : Passer devant le transformateur, monter à droite et suivre encore à droite le chemin "Balade des Vignerons". À la fourche (bassin d'orage) partir à gauche. Au niveau d'un captage laisser un chemin à droite, continuer la montée et passer devant une grotte. Au chemin transversal partir à gauche, puis laisser le chemin "Balade des Vignerons" à gauche et monter à droite. Rester sur ce chemin jusqu'à un croisement sur le plateau.

Étape 3 : Partir à droite et continuer tout droit sur ce chemin sur environ 1 km pour arriver à l'entrée du chemin des Quatre Vents.

Étape 4 : Prendre à droite et continuer tout droit, au-dessus du parking en suivant le chemin "Balade des Petits et Grands Lapins" jusqu'au croisement. Descendre en face jusqu'au chemin transversal. L'emprunter à gauche sur 250 m puis descendre à droite. À l'entrée du bourg suivre rue Vigne de Madame, puis Passage Saint-Esprit et rue de la République pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.